

PROCES-VERBAL

de l'Assemblée Générale ordinaire de la SDB

du 1^{er} septembre 2021

à 19.00

à la salle des Buchilles, Boudry

Eh oui chers membres, comme vous avez pu le constater, Corona est toujours en visite et tous les ingrédients étaient là pour l'entraver : gel, gestes barrières, mesures de distanciation, désinfection des stylos etmasques !
Mais le plus important, le plaisir de vous revoir était bien là au moment de signer la feuille de présence à l'entrée de la salle.

ORDRE DU JOUR :

1. Appel

Sont excusés : M. Jean-Michel Buschini conseiller communal,
Mme Stéphanie Simonet membre du comité
La Passade,
La Société des Pêcheurs de la Basse Areuse,

2. Approbation du PV de l'assemblée générale du 20 août 2020

Une erreur s'est produite dans l'ordre du jour envoyé dans la convocation et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser. Il s'agit bien du PV du 20.08.2020 et il est approuvé à l'unanimité.

Afin de permettre à Anne-Karine Renaud et Patrick Chételat, représentants de la commune pour la planification des salles en location, de quitter l'assemblée après les réservations de la salle de spectacles, une demande de rectification de l'ordre du jour est demandée (dans une joyeuse bonne humeur !!) pour le pt 9 et approuvée à l'unanimité par l'assemblée.

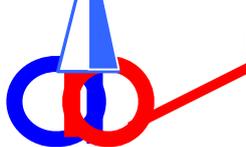
9. Agenda de réservation de la salle de spectacle

Calendrier 2022-2023

Anne-Karine Renaud et Patrick Chételat sont aux commandes, Patrick rappelle que certains contrats ne sont pas signés par les sociétés ! les contrats seront laissés en bout de table et il viendra lui-même les chercher le lendemain.

Pour la 2^{ème} année consécutive, il y a un litige au sujet de la réservation de la salle de spectacle pendant le week-end du 1^{er} novembre : le LAB voudrait à nouveau y organiser une soirée d'Halloween alors que La Colombe a besoin de cette salle pour ce week-end là pour son expo/bourse aux oiseaux annuelle. Tout le monde est tiraillé et essaye de trouver une autre salle qui permettrait de rendre possible la tenue des deux manifestations à Boudry le même week-end. Devant l'impossibilité de la chose,

BOUDRY.
c'est
chez moi.



Le LAB s'incline devant les anciens et laisse gentiment la salle à La Colombe qui est tributaire « du plan de la tournée » des oiseaux en Suisse et de la salle de spectacle de Boudry qui a été homologuée pour y tenir cette manifestation avec des animaux. **Néanmoins, il est admis que dès que « l'horaire de la tournée des oiseaux » aura repris ses anciennes habitudes pour venir se loger le week-end d'avant, La Colombe garde la priorité sur « le week-end d'avant » et le LAB reprendra la priorité sur le week-end de la Toussaint pour organiser Halloween.**

L'amicale des pompiers ne peut pas encore bénéficier des conditions des sociétés affiliées à la SDB pour réserver la salle. Ils nous font savoir qu'ils feront une demande d'adhésion pour bénéficier du statut de membre de la SDB.

3. Rapports d'activités 2020

Notre présidente annonce déjà que ce ne sera pas très long ...vu la situation sanitaire que nous avons traversée.

- a) de la présidente (S. Aubert)
- b) des responsables de Boud'Night Music (S. Simonet / C. Gernez)
- c) du responsable de la chasse aux oeufs (L. Vuilleumier)
- d) des responsables du 1^{er} Août (Roland Schneider et Sylvie Aubert)
- e) de la responsable de la fête des Seniors (J. Moulin)
- f) la responsable de la St-Nicolas (N. Bouleau)
- g) des responsables des fenêtres et apéros de l'Avent (S. Ryser & S. Aubert)
- h) du responsable du camping (S. Ryser)
- i) du caissier (R. Schneider)

Les comptes 2020 ont été distribués à l'assemblée.

Total produits	8'553.80
Total charges	6'645.82
Bénéfice	1907.98

- j) des vérificateurs de comptes

Les différents rapports sont joints à ce PV.

5. Adoption des rapports ci-dessus - décharge au comité

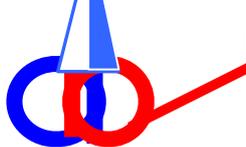
A l'unanimité, les comptes sont approuvés.

6. Budget 2022

Le budget 2022 accompagnait les feuilles de comptes et Roland le commente. Aucune remarque n'est soulevée, le budget est donc approuvé à l'unanimité.

7. Démissions, admissions

Sylvie invite les membres démissionnaires à relater leur parcours au sein de la société.



Jeanine Moulin a passé une quinzaine d'années au comité de l'association des sociétés locales, a participé à la fusion et est entrée au comité de la SDB pour faire la liaison entre les 2 sociétés et passer le flambeau à Jessica.

Quelle belle prestation Jeanine !!(ndr)

Quant à Lionel Vuillemier, lui aussi a 15 ans de sociétariat....mais uniquement à la SDB en tant que responsable de la chasse aux œufs et a une envie de rester bénévole si besoin avec l'équipe du comité.

Classe Lionel !(ndr)

Sylvie remercie chaleureusement Lionel et Jeanine pour leur travail, leur engagement et leur longévité dans les 2 comités et aussi pour l'accueil qu'ils lui ont réservé dès son arrivée, accueil qui a facilité son intégration. Jeanine va beaucoup manquer à Sylvie, cette dernière lui adresse un merci particulier pour les discussions et son aide précieuse par sa connaissance approfondie des statuts et des rouages des comités et son implication dans le processus de fusion.

Quelques nectars boudryens et des applaudissements en guise de bravo et de merci à tous les deux.

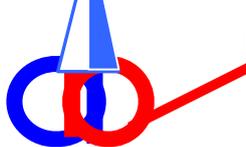
Malgré une demande fort sympathique de la présidente à l'assemblée, personne ne s'est précipité au portillon pour repourvoir un poste au sein du comité. La présidente tout sourire, garde tout « son petit monde » et propose à l'assemblée d'élire le comité en bloc.

a) élection du comité

Sylvie Aubert	présidente
Christian Kuffer	vice-président
Roland Schneider	caissier
Claude Kistler	secrétaire
Nathalie Bouleau	responsable St Nicolas
Jessica Safarik	responsable soirée des seniors
Serge Ryser	gérant du camping
Zdeno Safarik	aide camping
Laurent Buschini	responsable presse et communication

b) élection des vérificateurs de comptes

Vérificatrice	Eco del Ticino	Mme Jocelyne Parisot
Vérificatrice	Société de Gymnastique	Mme Edith Gyga
Suppléant	Rock'n'Fly	Cédric Henninger



8. Rapport du responsable des sociétés locales (C. Kuffer)

Christian nous fait plus un rappel qu'un rapport sur les sociétés locales. Au moment de la fusion par absorption de la SDB et de l'ASLB, les comptes de cette dernière ont été déposés dans les comptes de la SDB mais sont gérés par Roland de façon totalement indépendante. L'argent est à la disposition des sociétés locales si au moment de l'utilisation de la salle de spectacles du matériel faisait défaut, alors il serait possible d'avoir recours à cette manne moyennant demande écrite auprès de la SDB qui traitera le cas.

C'est dans cet état d'esprit que les estrades dont on a déjà parlé, ont été achetées juste avant la fusion. Actuellement, elles sont stockées sous le pont, en attendant d'être amenées sous la scène selon l'arrangement passé avec la commune et les concierges. Cet emplacement facilitera grandement l'utilisation et évitera l'emploi du chariot et des va-et-vient sous le pont. Ces estrades sont gratuitement mises à la disposition de chaque société locale membre de la SDB.

Rappel encore pour les tables. Elles sont gérées maintenant par la société des vigneronns de Boudry et les demandes de location des tables se font auprès de Christian ou de Mme Myriam Marti caissière de la société des vigneronns.

La location par table se monte à

5.- pour les sociétés locales et SDB

7.- pour les autres utilisateurs.

Pour répondre à la question de Mme Edith Gygax, non il n'y a pas de photo de ces estrades. On peut les décrire ainsi : un plateau supportant un poids important, sur pied en inox dont on peut régler la hauteur. Le Chœur Mixte avait testé ces estrades lors de leur concert à Coffrane. Christian tâchera de trouver une photo.

9. Agenda de la salle de spectacle et réservations

A été traité précédemment.

10. Nouvelle identité, nouveau logo

Textuellement, ce qui fait sourire l'assemblée, régulièrement Sylvie se fait « chamber » sur le logo ainsi que sur le nom de la SDB....

Il n'y a rien de concret, mais on y pense, le projet est en gestation, avec des idées en lien avec les indiennes, le tissage de liens.... oui comme c'est la mode de dire « c'est en process »

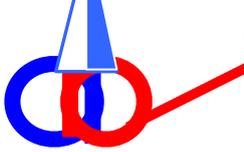
Si vous avez des idées sentez-vous à l'aise de vous approcher du comité !

BOUDRY.
c'est
chez moi.

11. Divers

Avec l'enthousiasme qui le caractérise, Pierre-Henri Béguin explique à l'assemblée pourquoi 2022 est un événement un peu spécial pour le Musée de l'Areuse.

En 1866, la récolte de collections débutent au Musée de l'Areuse et en 1872, la société est fondée, en 1884 le bâtiment est créé.



SOCIÉTÉ DE
DEVELOPPEMENT
2017 BOUDRY
CASE POSTALE 21
www.sdb-boudry.ch

1872-2022, 150 ans d'une dynamique culturelle dans la ville de Boudry. Pour marquer le coup durant 2 samedis 12 et 19 novembre 2022, des manifestations auront lieu à la salle de spectacles tournant autour des anecdotes, parfois étonnantes, de cette histoire et le tout accompagné d'un bon repas.

Aucun autre divers à signaler.

La présidente lève la séance et invite l'assemblée, patiente pendant une heure et une minute !, à se retrouver derrière le verre de l'amitié.....attention tout en respectant les distances desécurité sanitaire. !!!

Claude Kistler secrétaire
à la rédaction de ce procès-verbal

**BOUDRY.
c'est
chez moi.**